



Devenir professeur de collège ou de lycée

Master Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation (MEEF) - 2nd degré

L'Inspé de l'Académie de Besançon forme tous les futurs enseignants, qu'ils se destinent à exercer en maternelle ou à l'école élémentaire (1er degré), au collège ou au lycée (2nd degré) ainsi que les futurs conseillers principaux d'éducation (CPE). L'Inspé délivre une formation alliant la théorie à la pratique reconnue par un diplôme de master (bac +5).

L'Inspé de l'Académie de Besançon compte près de 900 étudiants répartis sur les 4 départements de Franche-Comté. Il propose 15 parcours de formation différents pour enseigner

ou encadrer des élèves de la maternelle au lycée. La formation initiale des futurs enseignants, intégrant une préparation aux concours de l'enseignement ainsi que le développement de leurs compétences professionnelles, constituent les activités principales de l'Inspé. La formation continue tout au long de la carrière des enseignants en poste fait également partie des missions de l'Inspé.

Les professeurs du secondaire peuvent enseigner en collège, lycée général, professionnel ou technologique. Le Master MEEF mention second degré prépare à différents concours selon les disciplines.

CARTE DES FORMATIONS DE L'INSPÉ ACADEMIE DE BESANÇON



VESOUL

■ PREMIER DEGRÉ
Avenue des rives du lac
70000 Vaivre-et-Montoille
Tél. : 03 63 08 23 62



BELFORT

■ PREMIER DEGRÉ
49 Faubourg des Ancêtres
90005 Belfort Cedex
Tél. : 03 84 36 61 00



BESANÇON

■ PREMIER DEGRÉ
57 avenue de Montjoux
25000 Besançon
Tél. : 03 81 65 70 00

■ PREMIER DEGRÉ
■ SECOND DEGRÉ

- Allemand
- Anglais
- Économie Gestion
- EPS
- Espagnol
- Histoire-Géographie
- Lettres
- Lettres-histoire-géographie
- Mathématiques
- Professeur-documentaliste
- Physique-Chimie
- SVT



LONS-LE-SAUNIER

■ PREMIER DEGRÉ
23 rue des Écoles
39000 Lons-le-saunier
Tél. : 03 81 65 70 04

MASTER MEEF 2ND DEGRÉ



VIDÉO

Découvrez la formation !

Durée de la formation

- 2 ans (master 1 et master 2)

Modalités d'inscription

- Formation initiale ou continue (chômeurs indemnisés ou reconversion professionnelle).

Concours préparé

- CAPES, CAPLP, CAPET ou CAPEPS

Niveau de recrutement

- Bac + 3 ou équivalent

Formation requise

- Une licence 3 dans la discipline que l'étudiant souhaite enseigner.

Lieu de formation

- Besançon

Débouchés

- Enseignant en France ou à l'étranger, métiers de l'animation périscolaire, métiers de la formation...

Objectifs du master MEEF 2nd degré

Le Master MEEF 2nd degré inclut des enseignements théoriques, des enseignements liés à la pratique du métier et plusieurs stages pour acquérir les compétences indispensables à l'enseignement en collège et lycée. Le master vise également à la préparation au concours de recrutement des professeurs de collège et lycée

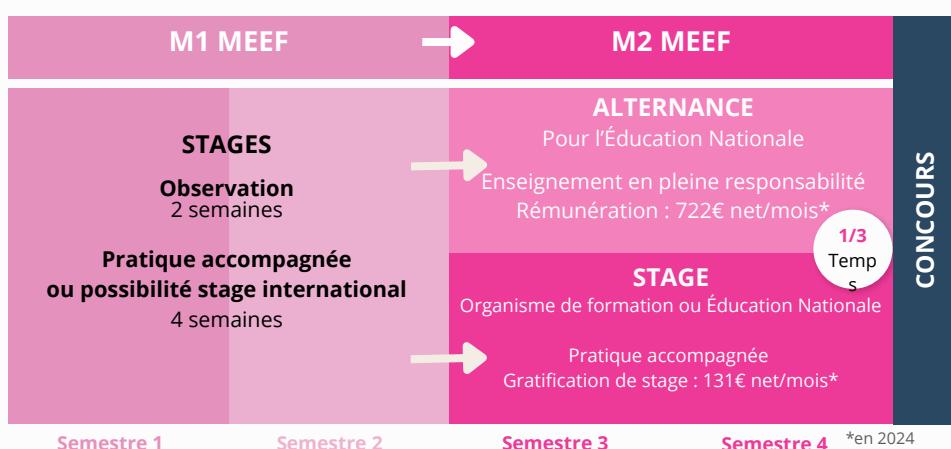
Contenu des enseignements

Le master MEEF mention second degré repose sur 5 grands domaines à savoir :

- Le domaine disciplinaire indispensable pour enseigner dans le secondaire.
- Le domaine didactique pour organiser les enseignements et les apprentissages des élèves.
- Le contexte d'exercice du métier qui permet de mieux connaître son environnement de travail et ses spécificités.
- La recherche pour prendre du recul sur ses pratiques et les analyser.
- La mise en situation professionnelle grâce aux périodes de stage en M1 et M2.

LES STAGES

pour se former progressivement



LES CONCOURS

CAPES, CAPET, CAPLP, CAPEPS

LA PRÉPARATION AUX CONCOURS AU COURS DU MASTER MEEF

Le master MEEF mention second degré repose sur 5 grands domaines à savoir :

- Préparation au CAPES pour devenir professeur de collège et lycée.
- Préparation au CAPET ou CAPLP (Economie Gestion, Lettres Histoire Géographie, Lettres histoire) pour devenir professeur de lycée technologique ou professionnel.
- Préparation au CAPEPS pour devenir professeur en éducation physique et sportive.

Tous les concours du second degré (CAPES, CAPLP, CAPET et CAPEPS) se déroulent en deux phases : l'admissibilité et l'admission. L'admissibilité est composée d'une ou plusieurs épreuves écrites selon le concours et l'admission d'une ou plusieurs épreuves orales.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le concours est ouvert aux personnes inscrites en master 2 ou titulaires d'un titre ou diplôme reconnu équivalent sauf pour quelques exceptions.

CALENDRIER DES CONCOURS

Les inscriptions se font uniquement en ligne, sur le site www.education.gouv.fr entre septembre et octobre. Les épreuves écrites d'admissibilité ont généralement lieu en avril et les oraux d'admission en juin.

LES ÉPREUVES DU CONCOURS

Le site www.devenirenseignant.fr présente le détail des épreuves d'admissibilité et d'admission du CAPES, CAPET, CAPLP et CAPEPS.

Le double tutorat : Un premier pas dans la classe bien entouré

Les étudiants en master MEEF bénéficient d'un tutorat mixte, assuré conjointement par un tuteur «de terrain» au sein de l'établissement scolaire de stage et par un enseignant de l'Inspé.

Qu'il soit en stage de pratique accompagnée ou en responsabilité dans le cadre d'un stage alternant, l'étudiant en master MEEF sera accompagné par son tuteur de stage pour mettre en œuvre les apprentissages et l'évaluation des élèves ainsi que pour gérer et conduire sa classe.

Le tuteur de l'Inspé l'aidera à prendre du recul et analyser ses pratiques pédagogiques à partir de situations observées ou vécues en stage. Cet accompagnement permet une professionnalisation progressive dans le métier d'enseignant.



L'alternance, une possibilité en M2

Depuis la rentrée 2021, les étudiants en Master MEEF ont la possibilité de suivre leur année de master 2 en alternance dans une logique de professionnalisation renforcée.

Après une phase de sélection des candidats par le rectorat, les étudiants en alternance devront assurer en pleine responsabilité l'équivalent d'un tiers temps d'enseignement sur l'année (soit une moyenne de 9h par semaine) dans un établissement scolaire en parallèle de leur formation MEEF à l'Inspé. La rémunération prévue est de 865€ brut/mois, cumulable avec les bourses.

A noter : Le contrat d'alternance représente une grande charge de travail et n'apporte aucun aménagement aux épreuves du concours d'enseignement qui restent identiques pour tous.



Comment candidater en master MEEF ?

CANDIDATURE EN M1 :
SUR "MON MASTER"



Rendez-vous sur le site :
<https://www.monmaster.gouv.fr>